



Expédition de matières infectieuses

La classification des marchandises dangereuses se divise en 9 classes, dont la classe 6.2 (matières infectieuses). Selon la partie 6 du Règlement canadien sur le transport des marchandises dangereuses :

« Toute personne qui manutentionne, demande le transport ou transporte des marchandises dangereuses doit, selon le cas : posséder une formation appropriée et être titulaire d'un certificat de formation ou effectuer ces opérations en présence et sous la surveillance directe d'une personne qui possède une formation appropriée et est titulaire d'un certificat de formation. »

Objectif :

Le participant sera en mesure d'appliquer les différentes étapes de préparation d'une expédition terrestre ou aérienne de pathogènes (matières infectieuses), en conformité avec le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses ainsi que la Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses (IATA 58^e édition).

Contenu :

- Exigences du RTMD canadien.
- Exigences de l'IATA.

Méthodologie :

Exposé.

Clientèle visée :

Cette formation s'adresse aux membres du personnel et aux étudiants qui expédient des agents pathogènes humains et/ou animaux. Cette formation ne s'adresse pas aux personnes qui font de l'expédition d'échantillons de patients (sang, urine, etc.).

Personne-ressource :

Marie-Noëlle Cyr, technicienne en travaux d'enseignement et de recherche, Service de sécurité et de prévention de l'Université Laval, en collaboration avec le *Comité universitaire de gestion des risques biologiques de l'Université Laval*.

Durée :

2,5 heures.

Inscription :

L'inscription préalable est obligatoire. Après l'inscription à l'aide du formulaire, les personnes seront contactées par courriel afin de vérifier les disponibilités. Les personnes intéressées à suivre cette formation sont priées de s'inscrire à l'aide du formulaire prévu sur le site Web du Service de sécurité et de prévention à l'adresse suivante : <https://www.ssp.ulaval.ca/matieres-dangereuses/risques-biologiques/formations-biosecurite/formation-sur-lexpedition-de-matieres-infectieuses-inscription/>.